

INFOS PECHE

La Lettre de la société de pêche de Tence – Montfaucon

SEPTEMBRE 2003

LA REHABILITATION DU LIGNON ET DE SES RUISSEAUX EST EN BONNE VOIE ; C'EST UNE BONNE PERSPECTIVE D'AVENIR POUR TENCE

L'été a été rude pour les ruisseaux Tençois : étiages sévères, élévation de la température de l'eau, baisse de la teneur en oxygène, densification des pollutions. A cela se sont malheureusement ajoutés plusieurs accidents résultant d'activités humaines mal maîtrisées, irréfléchies ou irresponsables.

Cela s'est traduit par deux graves pollutions de la Sérigoule, des assèchements temporaires des ruisseaux des Mazeaux, de Pleyne et de la mortalité d'au moins 2000 truites et truitelles.

Ces événements mettent en évidence la nécessité d'actions urgentes pour préserver notre patrimoine aquatique et piscicole, un des attraits touristiques majeurs de notre territoire.

Heureusement les réflexions et les études nécessaires ont déjà été engagées tant au niveau de la société de pêche, de la municipalité, du Conseil Général, du Syndicat des 3 rivières : ce qui met des perspectives d'améliorations importantes à l'ordre du jour d'un avenir proche.

L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Plus personne ne peut maintenant ignorer que la Sérigoule et les Mazeaux jusqu'au Lignon présentent des caractéristiques d'un exécutoire d'eaux usées et que le Lignon est contaminé par les rejets de la station de Salettes.

Le bilan de l'étude est éloquent : 80 % des eaux qui parviennent à la station relèvent d'un réseau d'eaux pluviales et 50 % des eaux usées vont directement à la rivière.

Conjointement à des améliorations de la station, l'étude va déboucher dès 2004 sur des travaux qui élimineront les principales défaillances du réseau.

LE CONTRAT RESTAURATION – ENTRETIEN DU HAUT-LIGNON

La qualité de nos ruisseaux et leur richesse piscicole se sont dégradées au fil des années d'une trop longue période de laisser-faire et d'absence d'entretien.

Ce contrat initié par le Syndicat des 3 Rivières constitue une occasion à saisir pour rattraper le temps perdu le plus rapidement possible et au moindre coût. En effet, pendant 5 ans, 80 % des coûts sont pris en charge par l'Agence de l'eau, l'Etat et le Conseil Général.

L'étude préalable a repéré les actions souhaitables sur chaque ruisseau et estime leur coût.

SUR LE LIGNON : réhabilitation des berges, du camping et de la levée des Frères jusqu'à Bathelanc et ponctuellement à Costerousse, par des travaux d'un montant de 58 100 € sur 5 ans couverts par 80 % de subventions. Il restera à financer 2 300 € par an (soit 13 500 F).

La réhabilitation de ce parcours particulièrement fréquenté est un enjeu majeur.

SUR LES RUISSEAUX : ceux-ci souffrent des obstacles à la circulation des poissons ce qui contribue beaucoup à l'appauvrissement de certains parcours. Tout en respectant les droits légitimes des riverains plusieurs ouvrages sont à modifier.

Sur le ruisseau des Mazeaux : au pont de Salettes, à Crouzillac, au Mazel, aux Mazeaux et aux Hostes.

Sur la Sérigoule : au Fieu et à Gardailiac.

Sur le Trifoulou : au Cher et à Mondet.

Le coût des travaux sera hors subvention de 3 400 € par an (soit 23 500 F).

Ceux-ci sont trop souvent étouffés sur leurs deux rives par des résineux qui les appauvrissent et fragilisent leurs berges. Pour une meilleure respiration et une végétalisation des berges, il convient de rechercher la possibilité de dégager une bande de terrain de 3 à 5 mètres. Les travaux (qui dépendront beaucoup des riverains) pourraient appeler un financement hors subventions de 2 800 € par an (soit 17 500 F).

En outre il convient d'éliminer la Renouée du Japon, espèce végétale particulièrement indésirable qui est apparue sur les rives du Trifoulou, de la Sérigoule et des Hostes.

L'ensemble des travaux à réaliser pendant les cinq années du contrat représentent pour notre commune une valeur de 220 000 € soit 44 000 € par an.

En tenant compte des subventions il restera à financer 8 800 € par an (soit 58000 F).

Comme en 1982 pour le contrat de rivière, cela constitue une opportunité à saisir qui ne se représentera pas de si tôt.

Notre société de pêche qui fait une priorité de l'entretien et de la réhabilitation des ruisseaux, s'est engagée aux côtés de la commune et du département pour que notre Lignon et ses affluents puissent bénéficier d'un tel contrat.

Elle a participé sur ses fonds propres pour 1 500 € au financement de l'étude. En mobilisant ses réserves, elle entend également participer au financement des travaux à raison de 25 % des sommes restant à la charge des communes.

Elle s'engage à veiller à ce que les contrats et les travaux s'exécutent dans les meilleures conditions financières et d'efficacité.

Cette restauration entreprise aussi (pour ce qui concerne notre société) dans les communes de Saint-Jeures, Montfaucon, Montregard, Chenereilles et Raucoules va constituer pour les années à venir une amélioration sensible de notre environnement et un atout supplémentaire pour l'attrait touristique et le développement de notre territoire.